



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

### Eurocopter

Question écrite n° 6520

#### Texte de la question

M. Daniel Colin attire l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de la defense, sur la situation inquiétante de la société Eurocopter, liée au marasme actuel du marché des hélicoptères, marasme identique à celui que connaît le marché des avions de transport. Il convient de rappeler que la société Eurocopter, contrainte depuis 1986 à licencier plus de 20 p. 100 de son personnel, reste néanmoins un des leaders mondiaux dans sa spécialité. En ce qui concerne les hélicoptères civils, les commandes pour 1993 ne sont pas satisfaisantes et restent en-deca des prévisions. Elles représentent 22 appareils soit 51 p. 100 du marché mondial. Le produit n'est pas en cause mais la conjoncture. En ce qui concerne les hélicoptères militaires, d'importants contrats sont en cours de négociation avec l'étranger, face à une concurrence américaine très agressive. Ces contrats vont être déterminants en 1993 et 1994, parce qu'ils induisent au mieux le maintien des structures actuelles de la société Eurocopter et au pire sa restructuration avec les inevitables licenciements. Mais en dehors de ces contrats, l'avenir d'Eurocopter est directement lié aux commandes militaires européennes. Elles concernent essentiellement : d'une part, l'hélicoptère de combat franco-allemand Tigre, qui devrait être commandé par la France à 75 exemplaires et par l'Allemagne à 212 exemplaires, ramenés récemment à 140 exemplaires. Cet hélicoptère pourrait également intéresser la Grande-Bretagne pour 120 exemplaires ; d'autre part l'hélicoptère de transport NH90 qui intéresse la France pour 220 exemplaires, l'Allemagne pour 272 exemplaires, l'Italie pour 214 exemplaires et les Pays-Bas pour 20 exemplaires. Il attire son attention sur le fait que tous les chiffres cités ne représentent que des intentions de commandes et lui demande de bien vouloir préciser les intentions du Gouvernement concernant ses propres commandes d'hélicoptères militaires et les démarches qu'il a entreprises auprès des gouvernements intéressés.

#### Texte de la réponse

Les principaux programmes d'hélicoptères militaires en cours de réalisation sont le Tigre, le NH 90, le système Horizon et l'hélicoptère léger de combat pour la marine. Les programmes Tigre et NH 90 étant au stade de développement, les quantités d'appareils à commander ne sont que des valeurs indicatives qui devront être confirmées en fonction notamment des travaux de programmation menés dans les différents pays concernés. S'agissant du Tigre, il est envisagé pour la France la commande de 75 appareils en version appui tactique (Gerfaut), et 140 appareils en version antichar, la répartition entre les deux versions étant toutefois en cours d'optimisation. Pour l'Allemagne, les dernières informations budgétaires disponibles laissent penser que la cible pourrait être fortement réduite. Par ailleurs, une harmonisation est nécessaire entre les dates prévues pour l'industrialisation dans les récents travaux de programmation allemande (1997) et français (1995). Des discussions sont en cours à ce sujet. En ce qui concerne le NH 90, le nombre de commandes envisagées à ce jour est de 160 hélicoptères pour l'armée de terre et 60 pour la marine, soit un total de 220 appareils pour la France. Au plan international, les principales difficultés à court terme portent sur le choix du moteur, l'Italie voulant pouvoir faire développer partiellement dans le cadre du programme un produit dérivé du T 700 américain, concurrent du moteur européen RTM 322. Des discussions sont en cours à ce sujet pour trouver une solution de compromis. Le programme du système d'observation Horizon apporte à Eurocopter France une

activité d'architecte industriel. Il est prévu au total l'utilisation de 4 hélicoptères porteurs Cougar, dont un reste à commander. Le programme concernant l'hélicoptère léger de combat pour la marine prévoit au total la commande de 15 appareils de type Panther, dont 5 commandes ont déjà été passées et 4 sont prévues en 1994. Enfin, il est envisagé dans les années à venir la commande de quelques appareils légers Fennec pour l'aviation légère de l'armée de terre et le centre d'essais en vol de la délégation générale pour l'armement. Par ailleurs, le ministre de la défense apporte son soutien aux efforts à l'exportation menés par Eurocopter. Ces efforts viennent d'être couronnés par la conclusion de deux importants contrats portant sur des hélicoptères de type Cougar : 17 appareils ont ainsi été vendus aux Pays-Bas et 20 viennent d'être acquis par la Turquie.

### Données clés

**Auteur :** [M. Colin Daniel](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6520

**Rubrique :** Construction aéronautique

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 octobre 1993, page 3398

**Réponse publiée le :** 20 décembre 1993, page 4618